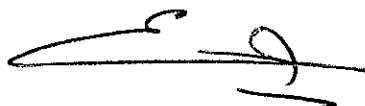


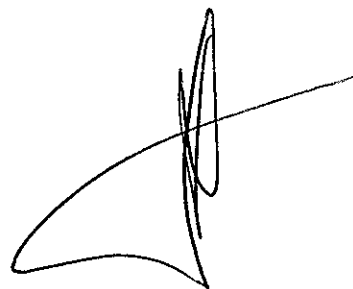
ASSOCIATION PPIM

ETATS FINANCIERS
DU 01/01/11 AU 31/12/11

M^{me} EBAYER
Président



Notholie MAZALI
Trésorière



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION P.P.I.M. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 40 RUE DU BERCEAU 13005 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Número SIRET* 4 1 1 0 8 9 6 2 6 0 0 0 2 1 Néant *

				Exercice N clos le,					N-1										
				3	1	1	2	2	0	1	1	3	1	1	2	2	0	1	0
		Brut		Amortissements, provisions		Net					Net								
		1		2		3					4								
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC															
	Frais de développement *	CX		CQ															
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG															
	Fonds commercial (I)	AH		AI															
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK															
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM															
	Terrains	AN		AO															
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ															
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS															
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 844	AU	25 844														
	Immobilisations en cours	AV		AW															
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Avances et acomptes	AX		AY															
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT															
	Autres participations	CU	15	CV					15								15		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC															
	Autres titres immobilisés	BD		BE															
ACTIF IMMOBILISÉ*	Prêts	BF		BG															
	Autres immobilisations financières *	BH	1 919	BI					1 919								1 919		
	TOTAL (II)	BJ	27 779	BK	25 844				1 934								1 934		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM													
En cours de production de biens			BN		BO														
En cours de production de services			BP		BQ														
Produits intermédiaires et finis			BR		BS														
Marchandises			BT		BU														
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	492	BW					492									
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY														
		Autres créances (3)	BZ	15 000	CA					15 000								54 725	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC														
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE													
Disponibilités	CF		168 170	CG					168 170								125 157		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI															
	TOTAL (III)	CJ	183 662	CK					183 662								179 882		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																	
Primes de remboursement des obligations (V)	CM																		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN																		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	211 441	IA	25 844				185 597									181 817		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP			(3) Part à plus d'un an :	CR										
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :				Créances :												

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION P.P.I.M.		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	92 334	92 334	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF	14 270	14 598	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(247)	(329)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)	DL	106 357	106 604		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 426	5 176	
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 717	70 036	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	96		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	79 240	75 213		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	185 597	181 817		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	79 240	75 213		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

MODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cette méthode n'a pas connu de modifications.

Charges à Payer

ASSOCIATION P.P.I.M.

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 12/06/12

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 426
Dettes fiscales et sociales	44 279
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	52 705

Produits à Recevoir

ASSOCIATION P.P.I.M.

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 12/06/12

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	14 500
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	14 500

Charges et Produits Constatés d'Avance

ASSOCIATION P.P.I.M.

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 12/06/12

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		



Maurice Jabes

Expert Comptable Diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre
Région de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit près de la Cour d'Appel
d'Aix en Provence

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2011

ASSOCIATION PASSERELLES POUR L'INSERTION MERMOZ – PPIM
40 rue du Berceau
13005 MARSEILLE

Mme EBAYER
Président

Nathalie MAZARI
Tésorière

Aux membres de l'association PPIM,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association PASSERELLES POUR L'INSERTION MERMOZ - PPIM tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment dans la comptabilisation des engagements de subventions à recevoir.

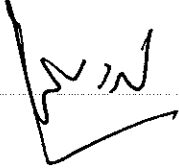
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aubagne
Le 5 Juin 2012

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the initials 'M' and 'W'.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION P.P.I.M. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 40 RUE DU BERCEAU 13005 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Número SIRET* 4 1 1 0 8 9 6 2 6 0 0 0 2 1 Néant *

				Exercice N clos le,						N - 1								
				3	1	2	2	0	1	1	3	1	1	2	2	0	1	0
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net										
		1		2		3		4										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA																
	Frais d'établissement *	AB		AC														
	Frais de développement *	CX		CQ														
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG														
	Fonds commercial (1)	AH		AI														
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK														
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM														
	Terrains	AN		AO														
	Constructions	AP		AQ														
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS														
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 844	AU	25 844													
	Immobilisations en cours	AV		AW														
	Avances et acomptes	AX		AY														
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT														
	Autres participations	CU	15	CV			15					15					15	
Créances rattachées à des participations	BB		BC															
Autres titres immobilisés	BD		BE															
Prêts	BF		BG															
Autres immobilisations financières *	BH	1 919	BI			1 919					1 919					1 919		
TOTAL (II)	BJ	27 779	BK	25 844		1 934					1 934					1 934		
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM														
	En cours de production de biens	BN		BO														
	En cours de production de services	BP		BQ														
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS														
	Marchandises	BT		BU														
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	492	BW			492											
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY														
	Autres créances (3)	BZ	15 000	CA			15 000					54 725						
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC														
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE														
Disponibilités	CF	168 170	CG			168 170					125 157							
Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI															
TOTAL (III)	CJ	183 662	CK			183 662					179 882					179 882		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	211 441	IA	25 844		185 597					181 817					181 817	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR									
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :		Stocks :				Créances :											

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLAPANT

Ciel - http://www.ciel.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION P. P. I. M.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	92 334	92 334	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF	14 270	14 598	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(247)	(329)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	106 357	106 604	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 426	5 176	
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 717	70 036	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	96			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	79 240	75 213		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	185 597	181 817		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	79 240	75 213		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION P. P. I. M.						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue } biens *	FD		FE		FF		
		FG	134	FH		FI	134	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	134	FK		FL	134	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	541 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 304	
	Autres produits (1) (11)					FQ	101	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	544 439	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	73 840	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 044	
	Salaires et traitements*					FY	298 552	
	Charges sociales (10)					FZ	144 537	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	641	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	545 974		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 535)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 288	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	193	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 288		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 288	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(247)	
							(329)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION P. P. I. M.		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	545 727	529 298	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	545 974	529 626	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(247)	(329)	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP		
		- Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 304	4 153	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLAF ANI

Ciel - http://www.ciel.com

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

MODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Cette méthode n'a pas connu de modifications.

Charges à Payer

ASSOCIATION P.P.I.M.

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 08/03/12

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 426
Dettes fiscales et sociales	44 279
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	52 705

Produits à Recevoir

ASSOCIATION P.P.I.M.

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 08/03/12

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances	
Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	14 500
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	14 500

Charges et Produits Constatés d'Avance

ASSOCIATION P.P.I.M.

Période du 01/01/11 au 31/12/11
Edition du 08/03/12

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		



**Procès Verbal des délibérations
De l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2012.**

Présents : Mme G. GIDON, Mr M. EBEYER, Mme N. MAZARI

Absents: Mme M. LEGENDRE,

Mr JABES, Commissaire aux Comptes, invité à participer à l'assemblée générale de PPIM, est absent et excusé. Mr JABES a bien pris connaissance du rapport de gestion et du bilan comptable 2011 et nous a transmis son rapport sur les comptes annuels et son rapport spécial.

Mme N. BRUNET, directrice de l'association, invitée à participer à l'assemblée générale de PPIM, est présente.

La séance est ouverte à 18h00.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le bureau en date du 5 juin 2011.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marc EBEYER.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les membres présents et qui demeure annexée au présent procès verbal.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion 2011, rapport moral et financier 2011
- Approbation des comptes 2011
- Renouvellement des membres du CA et du Bureau
- Questions diverses

1) Rapport de gestion 2011 et bilan comptable 2011

Le président donne lecture aux membres présents du rapport moral et de gestion présenté par le conseil d'administration pour l'année 2011 (annexés au présent procès verbal).

2) Approbation des comptes 2011

Les comptes 2011 sont soumis aux votes, ils sont adoptés à l'unanimité.

Le résultat net comptable de l'exercice clos au 31.12.2011 fait apparaître une perte s'élevant à 247 € qui est affecté en réserve réglementée.

3) Renouvellement des membres du CA

L'assemblée générale vote le renouvellement des membres du Conseil d'administration pour un nouveau mandat de 3 ans pour les années 2013 à 2015.

4) Questions diverses :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'association Passerelle Pour l'Insertion Mermoz.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président, Monsieur Marc EBEYER, déclare la séance levée à 19h30

Le 20 juin 2012

Le Président
Marc EBEYER

La Trésorière
Nathalie MAZARI

La Secrétaire
Ghislaine GIDON